



Le mot de la direction



Margaret Bain
Directrice générale

Un plan particulier pour Ste-Marie

Le 1^{er} juin dernier, *Habiter Ville-Marie* (HVM) a présenté un mémoire devant l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre des consultations sur le projet de Plan Particulier d'Urbanisme pour le quartier Ste-Marie. **Inter-Loge** endosse entièrement l'analyse et les recommandations contenues dans le mémoire présenté par HVM, le regroupement de l'arrondissement qui, depuis 1984, traite des questions d'habitation.

Le mémoire d'HVM propose une analyse pointue du projet de PPU. Après avoir tracé un portrait réaliste du quartier Sainte-Marie et de ses résidants, il met en relief certains enjeux de développement en matière de logement. À sa lecture, on constate que le développement du logement social et communautaire, pose plusieurs défis dans Ste-Marie. D'abord, celui de contrer l'exode des résidants les plus vulnérables. Ce phénomène résulte de la hausse des valeurs foncières et du coût élevé des logements découlant de l'attrait exercée par les quartiers centraux et les grands projets immobiliers (publics et privés).

HVM déplore que les principaux leviers devant permettre la réalisation de logements sociaux et communautaires ne soient pas adéquats. Ainsi, le programme *AccèsLogis Québec* (administré par la ville de Montréal, sur son territoire) ne dispose pas des fonds suffisants eu égard aux besoins dans les quartiers centraux. D'autre part, la Stratégie d'inclusion de logements abordables mise de l'avant par l'administration municipale afin d'intégrer un certain nombre d'unités abordables dans les grands projets est loin d'atteindre ses objectifs. Premièrement, la notion d'*abordabilité* appliquée aux logements d'initiative privée ne prend pas suffisamment en considération les revenus réels des populations démunies ou à faibles revenus. De plus, le caractère incitatif de la Stratégie fait en sorte que de très nombreux projets y dérogent impunément.

Le mémoire d'*Habiter Ville-Marie* propose plusieurs pistes pour que le développement du quartier Ste-Marie se fasse dans le respect des résidants actuels et assure une saine mixité des diverses couches sociales. **Inter-Loge** espère fortement que le document servira d'inspiration à l'Office de consultation et aux autorités municipales éventuellement chargées de la mise en œuvre du PPU.

PPU - REVITALISATION DU QUARTIER STE-MARIE

Le programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier Ste-Marie met de l'avant trois grandes orientations :

La qualité des milieux de vie

La mise en valeur du potentiel de développement du territoire

Le développement d'une économie diversifiée

Les mémoires soumis à la commission sont maintenant accessibles à :

<http://www.ocpm.qc.ca/ppu-ste-marie>

Le Centre-Sud est en deuil.

Après un court séjour à l'hôpital, le Père Claude Lefebvre est décédé le jeudi 9 juin 2011 à l'âge de 78 ans. Prêtre de l'Institut des Fils de la Charité, il était depuis plusieurs années curé de la paroisse St-Étienne de Montréal.



À la fois penseur, visionnaire et homme d'action rassembleur, Claude a présidé à la conception et la fondation d'un grand nombre d'organisations dont certaines poursuivent toujours son action: Centre de pastorale en milieu ouvrier (CPMO), Comité social Centre-Sud, Ferme coopérative Centre-Sud, Fonds d'investissement social en habitation, Relais Famille, Réseau des Forums André-Naud, etc. Il laisse ainsi un héritage d'une grande richesse aux différents milieux où il a œuvré.

Au début des années '70, après avoir constaté les effets désastreux de la spéculation immobilière sur les familles ouvrières du Centre-Sud, Claude a réuni un groupe d'acteurs du milieu et leur a proposé une démarche qui a mené en quelques mois à la fondation d'Inter-Loge.

Artisan d'un monde attentif aux plus faibles, homme humble et profondément accueillant, Claude nous laisse le souvenir indélébile d'un colosse au cœur d'or.

Aux membres de sa famille et de sa communauté ainsi qu'à Hélène, une collaboratrice de longue date, nous désirons offrir nos condoléances les plus chaleureuses.

Chers lecteurs

Vous lisez l'avant dernier numéro de l'Inter-Loge Express dans la forme que vous lui connaissez. Après 17 ans, le moment est venu de nouveau de s'adapter aux techniques modernes de l'information. Une équipe dynamique met actuellement la touche finale à notre site internet qui sera en ligne sous peu. Nous profiterons de notre numéro de l'automne pour vous présenter ce site et pour mettre fin à la version papier de notre bulletin.

Nous espérons que vous serez nombreux à continuer de nous lire.
La direction

SOMMAIRE

CDEC: l'entrepreneuriat solidaire	p. 2
Opération RADAR au Carrefour St-Eusèbe	p. 3
Les 35 ans du Comité Logement	p. 4
Des gens satisfaits	P. 6
Nouvelles brèves.....	p. 7
Chronique de Marlyne.....	p. 7
Fondation MAP	p. 8



La CDEC et l'entrepreneurship solidaire

Marie-Claude Laberge est une entrepreneure née. Pas étonnant qu'elle occupe aujourd'hui le poste de directrice adjointe à la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) des territoires Centre-sud et Plateau Mont-Royal. Elle nous entretient ici des réalisations de la CDEC et plus particulièrement du rôle innovateur joué par cet organisme auprès des jeunes entrepreneurs si nombreux dans ces deux quartiers et pour qui le bon coup de pouce au bon moment peut faire toute la différence pour assurer leur avenir.

I-L EXPRESS - Histoire de mieux vous connaître, parlez-nous donc d'abord de vos origines, de ce qui vous a amenée au poste que vous occupez.

M-C L - Je suis la plus jeune d'une famille de 5 enfants et j'ai été élevée sur une ferme sur la rive sud de Montréal. Mes parents possédaient aussi un terrain de pratique de golf où en plus d'apprendre à jouer, je me suis initiée à la gestion des affaires. Chez nous, c'était ma mère qui était la véritable entrepreneure. Elle a même fondé l'association des femmes collaboratrices, mise sur pied pour assurer les droits des femmes participant à une entreprise familiale (souvent une ferme) et qui, à l'occasion d'un divorce, pouvaient se retrouver complètement démunies. Ce sont les réclamations de cette association qui ont incité les législateurs à édicter la Loi sur le patrimoine familial.

I-L EXPRESS - On a souvent l'impression que, dans la population en général, le rôle de la CDEC est encore trop peu connu. Peut-être pourriez-vous décrire les missions spécifiques de votre organisme.

M-C L - À Montréal, les CDEC sont d'abord ce qu'on appelle des centres locaux de développement (CLD). Créés par le gouvernement du Québec, leur mission consiste à offrir du soutien technique et/ou financier à des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité afin d'assurer le développement de leur entreprise. Nous avons aussi une entente avec Développement économique Canada qui vise la revitalisation des quartiers grâce au développement de l'économie locale. Enfin, nous sommes également en lien avec Emploi Québec pour favoriser le retour au travail. Notre rôle, dans ce dernier cas, consiste à favoriser la rencontre d'employés potentiels et d'employeurs d'un même secteur d'activités.

Comme ces mandats sont tous axés vers le développement économique local, il nous faut une connaissance *intime* des activités économiques ayant cours sur notre territoire. Bien sûr, on retrouve quelques grandes entreprises (peu nombreuses cependant), plusieurs commerces, mais surtout une multitude de petits entrepreneurs indépendants (travailleurs autonomes) oeuvrant dans une diversité de secteurs: traduction, design industriel, design graphique, artisans, artistes, etc. Ces personnes sont souvent isolées, parfois peu préparées à leur rôle d'entrepreneurs. Et c'est justement là où nous pouvons être utiles.

I-L EXPRESS - De quelle(s) façon(s)?

M-C L - D'abord, nous avons constaté le besoin de formations multiples. D'abord, en gestion, en comptabilité et tenue de livres... Ensuite, des formations plus spécifiques à des secteurs d'activités précis données par des spécialistes de ces secteurs. Et puis, il y a l'aide financière que nous pouvons accorder grâce à des fonds gouvernementaux dédiés à cette fin. Une subvention de 15 000 \$ peut parfois faire toute une différence, surtout en cette période où les institutions bancaires sont réticentes à prêter sans de solides garanties.

Mais ce qui m'apparaît peut-être comme la plus belle innovation, c'est la création de collectifs d'affaires. En gros, il s'agit de réunir des gens d'un même secteur d'activités, de leur procurer des locaux adéquats dont ils deviendront éventuellement propriétaires collectifs et où ils pourront utiliser un équipement en commun tout en disposant de leur atelier personnel. Il s'agit, en somme, d'appliquer le modèle coopératif à de petites entreprises pour leur permettre de se développer. Outre la gestion de l'entreprise commune, le seul fait d'être en contact avec d'autres

Success stories

Montréal Couture

Une initiative qui vise à développer des solutions novatrices aux problèmes liés à la production dans le secteur de la mode à Montréal, particulièrement dans le quartier Mile-End reconnu pour son patrimoine industriel et sa concentration d'entreprises spécialisées en design de mode. Trois moyens sont mis de l'avant pour atteindre cet objectif:

- **Mini ateliers de couturières spécialisées:** ateliers de production, formant des apprenties via le savoir faire et l'accompagnement de couturières de métier ayant oeuvré dans des manufactures aujourd'hui disparues. Ce modèle contribuera à former une relève en couture spécialisée à Montréal et à revaloriser l'expertise montréalaise et les métiers liés à la fabrication vestimentaire.

- **Partenariat de production:** l'établissement de liens d'affaires privilégiés entre des entreprises de design et des sous-traitants dans le cadre d'ententes de partenariat bénéfiques de part et d'autre. Cette initiative permet à terme de sécuriser la fonction de production des entreprises spécialisées en design de mode et de consolider des entreprises de sous-traitances existantes.

- **Centre de ressources:** «Carrefour» de ressources techniques, visant à faire circuler l'information nécessaire aux entreprises du design de mode et à permettre aux designers déjà en affaire de parfaire leurs connaissances en planification et en gestion de la production. Par ce volet, le projet Montréal Couture souhaite mettre en valeur et faire connaître les ressources et l'expertise toujours disponibles à Montréal pour soutenir le travail des designers montréalais, tout en outillant ces derniers afin d'améliorer la productivité de leur entreprise.

Pour en savoir plus: www.montrealcouture.com



cdec

CENTRE-SUD/
PLATEAU MONT-ROYAL



créateurs de la même discipline apporte une dynamique qui se reflète dans leur propre créativité en leur laissant la possibilité d'exprimer ce qui leur est plus personnel.

I-L EXPRESS - Est-ce qu'à la CDEC on s'intéresse aussi à l'aménagement du territoire et même à la question du logement?

M-C L - Comme nous oeuvrons dans un territoire qui a souffert de la désindustrialisation, la revitalisation et l'aménagement du territoire sont assurément au coeur de nos préoccupations. Nous pensons qu'il faut viser une harmonieuse répartition des espaces entre ceux dévolus à la fonction résidentielle et ceux que nécessite l'industrie tertiaire (bureaux, ateliers, entrepôts, etc.). Les personnes qui bénéficient de nos services sont en droit de résider près de leur lieu de travail. Toutefois, dans la mesure du possible, ces secteurs devraient être distincts puisqu'on sait bien que les activités reliées au travail peuvent entraîner une augmentation du bruit et de la circulation lourde au détriment de la quiétude des résidents.

Quant à la question du logement, la CDEC n'est pas à proprement parler un acteur dans ce domaine. Ce qui ne m'empêche pas de siéger moi-même au conseil d'administration d'Inter-Loge. Je pense que cela démontre mon intérêt. En fait, je suis impressionnée par le travail concret réalisé par Inter-Loge à ce jour. Ces gens ont été des pionniers et ils ont évolué au rythme de notre société à mesure que celle-ci devenait plus complexe. Ils ont su s'adapter et adapter leurs méthodes de travail en fonction des besoins des gens. Ceci dit, personnellement, je verrais d'un bon oeil Inter-Loge faire un pas de plus en se faisant l'initiateur de projets résidentiels mixtes, c'est-à-dire incluant des logements à coûts abordables et d'autres alignés sur les prix du marché et destinés aux personnes qui peuvent se les permettre. Cela permettrait d'aller chercher une part de l'argent nécessaire au financement des logements abordables (toujours problématique comme on le sait) tout en assurant une mixité sociale. Je dois ajouter que, suite à la dernière augmentation de taxes foncières, nous avons nous-mêmes adopté cette formule dans nos collectifs de travail, là où les gens ne sont pas encore propriétaires de l'immeuble qu'ils occupent. Ainsi, certains locataires paient davantage, par pied carré, selon leur situation financière. Cela peut sembler un concept révolutionnaire, mais chez nous, ça fonctionne.

Success stories

Le chat des artistes

Il s'agit d'un ancien immeuble industriel dont l'intérieur a été transformé en studios et ateliers adéquats pour les artistes et artisans qui, autrement, seraient forcés de se disperser et de s'isoler pour continuer à produire. Ici, les loyers sont abordables et les risques reliés à la spéculation immobilière ont été écartés. En plus de freiner l'exode des artistes et artisans, cette initiative contribue au renforcement du pôle Frontenac du quartier Ste-Marie. Pour informations ou pour savoir si vous êtes éligible à poser votre candidature en vue de l'obtention d'un espace disponible:

www.chatdesartistes.org

Coop Le Symphonique

Un lieu de création, d'émulation et d'évolution à prix abordables pour des musiciens du Québec. On peut y partager des équipements de sonorisation et d'enregistrement, mais on peut aussi s'y retirer dans un espace à soi pour un processus de création individuelle. Les artistes de la relève y côtoient les Michel Rivard, Ariane Moffat, Daniel Bélanger dans un esprit d'interactions et d'influences mutuelles.

www.symphoniquecoop.org

LE CARREFOUR SAINT-EUSÈBE LANCE L'OPÉRATION RADAR

Grâce à une subvention de 6 600\$ du programme Nouveaux Horizons, le Carrefour Saint-Eusèbe met de l'avant l'opération RADAR : Réseau d'animation et de développement des aînés à la retraite. Il faut savoir que le Carrefour Saint-Eusèbe offre des services aux personnes du troisième âge depuis près de 40 ans dans le quartier Sainte-Marie.

Un réseau de résidences et d'immeubles

L'opération RADAR vise à mettre en réseau les habitations qui abritent des personnes âgées. Le but est de rendre plus facilement réalisables des activités d'animation et de développement que les populations de chaque immeuble auraient du mal à soutenir isolément.

Communication, complémentarité, échanges de services, telle est l'orientation du projet. Par exemple, l'activité *Chanter pour chanter* a trouvé à la Maison Biéler, sur Plessis, un groupe d'aînés qui chantent tous les vendredis après-midi les chants qui ont charmé leur existence au cours de leur vie. Des groupes semblables naîtront et se nichent dans d'autres immeubles, puis se réuniront occasionnellement pour célébrer la chanson de chez nous.

Des activités proposées

Parmi les activités offertes par le Carrefour, on peut noter : *Exercices de mise en forme, Scrabble duplicate, Écriture autobiographique, Le cercle magique, Lecture et partage en matière de spiritualité chrétienne...* Un ciné-club en est en voie de création.

Complémentarité

Dans le domaine des complémentarités, une démarche est en route pour que les quelques marcheurs du Carrefour qui ont adhéré au programme *Marcher pour marcher* puissent se joindre au *Club de marche de Place Vermeil*, un organisme dont la vocation est semblable à celle du Carrefour. Ce n'est qu'un début. Les ambitions sont grandes.

ON PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE?

Dans tous les immeubles abritant des personnes âgées, on peut s'en parler, annoncer une rencontre d'information et faire **venir un promoteur du projet pour l'expliquer**.

Le numéro du Carrefour est: 514-525-5212



Autour de nous

Le 20 mai dernier, le Comité Logement Ville-Marie fêtait ses 35 ans d'existence. Pour l'occasion, l'équipe avait organisé un 5 à 7 à l'Écomusée du Fier Monde où étaient conviés membres, amis et supporters pour se remémorer les luttes passées ainsi que les hauts et les bas d'un organisme communautaire dont la survie est toujours tributaire de dons et subventions.



Une foule nombreuse et attentionnée



Deux visages intéressés: Louis Bériau, directeur du développement d'inter-Loge et Guy Germain, président du conseil d'administration



L'actuel président du conseil d'administration du Comité Logement, Philippe Côté et un ancien président, Béchir Gacem

Une marmite en ébullition

C'est donc en 1976 qu'est né le **Comité Logement Centre-Sud** dont on modifiera l'appellation en **Comité Logement Ville-Marie** au début de la dernière année pour mieux refléter la décision des diverses instances de l'organisme concernant son territoire d'action. Les anciens se souviendront qu'à l'époque (1976), le **Comité Social**, situé sur la rue Beaudry, était une véritable pépinière de groupes populaires formés de citoyens désireux de prendre en main leur destin. L'alphabétisation et l'éducation populaire, l'entraide et l'information alimentaire de même que la récupération de vêtements ont mené à l'apparition d'autant de groupes qui se sont installés au **Comité social**. On y trouvait même un atelier d'ébénisterie ainsi qu'un journal du quartier (*La Criée Centre-Sud*) rédigé et fabriqué par des militants de la première heure. Dans ces conditions, pas étonnant que les revendications pour le droit à des logements décents et à prix abordables aient suscité l'émergence de groupuscules qui, non sans quelques tiraillements, ont fini par se fusionner et donner naissance au Comité Logement.

Une mission toujours d'actualité

Dès le début, l'intervention du Comité Logement a porté sur deux axes :

- la défense des locataires face aux abus de certains propriétaires;
- la revendication et l'implantation de logements sociaux.

Aujourd'hui encore, ce sont ces deux mêmes pôles qui orientent le travail de l'équipe. Selon Éric Michaud, coordonnateur, et son adjoint, Gaétan Roberge, la nature des plaintes traitées au Comité Logement a sensiblement évolué au cours des ans. Si la majorité des plaintes des locataires porte toujours sur des augmentations de loyer jugées abusives, ils sont de plus en plus nombreux à s'informer sur leurs droits dans les cas de reprises de possession, conversions en condos, transformations en gîtes touristiques et autres manœuvres ayant pour effet de les évincer de leur logement. Et, (il fallait s'y attendre) depuis quelque temps, les punaises font beaucoup parler.

Mais des concepts en évolution

Dans les années 1970-80, les premières revendications en matière de logements visaient au plus pressé, c.-à-d. des logements de qualité à prix abordables pour des populations démunies. Pour répondre à ces demandes, on a créé le concept des habitations à loyer modique (HLM). Mais souvenons-nous que cette époque était traversée par l'aspiration à une prise en main collective. Dans le domaine du logement, cet idéal d'autonomie s'est traduit par la réalisation de coo-



35
ans



Comité logement Ville-Marie

1710, rue Beaudry, local 2.6
Montréal (Québec) H2L 3E7
Tél.: 514.521.5992
info@clvm.org

pératives où les locataires deviennent propriétaires collectifs de leur immeuble et en assument la gestion. Puis, sont apparues les habitations à loyer modique gérées par la communauté (institutions publiques et parapubliques, organismes communautaires) et dédiées à des populations ciblées (personnes âgées, handicapées, etc.); c'est ce qu'on a appelé les OBNL d'habitation. Enfin, dans les années 90, est apparue la notion de logement abordable. Cette expression recouvre, dans les faits, une aide moins généreuse de l'État, mais qui permet tout de même des loyers en deçà des prix du marché et modulés selon les régions.

Une adaptation nécessaire

Dans Ville-Marie (en plein cœur de Montréal), le Comité Logement a dû adapter ses stratégies d'intervention aux programmes en vigueur et à l'évolution des besoins des populations. Ainsi, depuis longtemps, réclame-t-il la constitution d'une réserve foncière de terrains réservés à la construction de logements sociaux selon les disponibilités financières de l'État. L'administration municipale actuelle semble plutôt encline à inciter les promoteurs immobiliers à inclure dans leurs grands projets résidentiels un certain pourcentage de logements sociaux. C'est ce qu'on appelle la Stratégie d'inclusion de la ville de Montréal. Dans leurs discussions avec les différents acteurs du domaine du logement, les représentants de Ville-Marie doivent donc sagement naviguer entre ces deux options en tenant compte des besoins immédiats des populations de l'arrondissement.

Cet exemple illustre les complexités grandissantes auxquelles sont confrontés les responsables du **Comité Logement Ville-Marie** pour l'accomplissement de leur mission primordiale. En collaboration avec leurs partenaires d'**Habiter Ville-Marie**, la Table de concertation des organismes d'habitation de l'arrondissement, l'équipe du Comité Logement a élaboré des cartes étonnamment précises de leur territoire d'intervention. Ces cartes identifient les sites disponibles à la construction ou qui pourraient le devenir à plus ou moins court terme, les terrains de propriété publique, les emplacements destinés à des usages particuliers, etc. De même, les caractéristiques des résidents sont établies par secteurs, toujours en vue de répondre aux besoins.

Selon Éric Michaud, coordonnateur du **Comité Logement Ville-Marie**, l'époque actuelle est moins propice à la mobilisation, ce moteur qui a longtemps animé les groupes populaires. Pourtant les difficultés à se loger convenablement sont toujours aussi criantes et la défense des droits des locataires est plus que jamais d'actualité. Mais c'est une tâche devenue extrêmement complexe et, paradoxalement, **son financement plus aléatoire que jamais.**



Éric Michaud, coordonnateur du Comité Logement a rappelé les grands enjeux du logement à Montréal



Gaétan Roberge, adjoint au coordonnateur et organisateur de la soirée



Mario Tardif, ex collaborateur du Comité Logement officiait comme maître de cérémonie



Des gens satisfaits

Mario Rozon habite dans la côte, cette zone franche qui semble séparer le Plateau Mont-Royal du Centre-Sud. Pourtant, l'immeuble qu'il habite fait bel et bien partie du quartier Ste-Marie. C'est un coin que lui et son copain Jocelyn ont adopté et il leur faudrait une offre extrêmement alléchante pour qu'ils acceptent de le quitter.

I-L EXPRESS - Depuis combien de temps habites-tu ici?

M-R - Il y a maintenant six ans que Jocelyn et moi nous sommes installés ici et nous sommes bien contents. Auparavant, nous étions sur Fullum près d'Ontario et l'ambiance était totalement différente, moins paisible. Nous avons aussi déjà habité à Longueuil où nous étions durant la crise du verglas et où la panne d'électricité a duré sept jours. C'est depuis ce temps que nous sommes à Montréal. Et c'est le CLSC qui, à l'origine, nous avait recommandé de nous adresser à Inter-Loge.

I-L EXPRESS - Es-tu originaire de Montréal?

M-R - Non, je viens de Hawksberry. J'ai été élevé sur une ferme où j'ai pris part à une exploitation laitière de 104 vaches. Mon rêve serait de retourner vivre dans cette région un jour. Il me semble que j'y serais tranquille à y élever mes poules et mes lapins.

I-L EXPRESS - Qu'est-ce que tu apprécies le plus dans ce logement?

M-R - D'abord, c'est un beau logement, moderne et propre. Le prix est aussi très intéressant quand on le compare aux logements des alentours.

I-L EXPRESS - Avez-vous déjà eu des réparations à faire effectuer? Des problèmes d'entretien?

M-R - Nous avons déjà eu un problème de toiture, mais il a suffi que j'appelle au bureau pour qu'on vienne régler le problème quelques jours plus tard. Pour les réparations de moindre envergure, il y avait notre ami, Michel (Foisy), sur qui on pouvait toujours compter. C'est dommage qu'il prenne sa retraite (voir encadré à la page suivante). Il était toujours de bonne humeur. Nous, on s'entendait très bien avec lui.

I-L EXPRESS - Et vos voisins, quelles sortes de relations as-tu avec eux?

M-R - Sans les considérer comme des amis intimes, je peux dire que je m'entends très bien avec tous mes voisins. D'ailleurs, il m'arrive assez souvent de leur donner des petits coups de main pour de la peinture, installer un climatiseur, changer des ampoules, faire du ménage pour des personnes qui ont des problèmes de mobilité, des choses comme ça...

I-L EXPRESS - Comment trouves-tu le quartier alentour?

M-R - Ce qu'il y a de bien, c'est que nous sommes dans un entre-deux. Ici, c'est très tranquille. Mais quand nous voulons nous promener ou magasiner, on préfère la rue Mont-royal qui n'est quand même pas très loin.



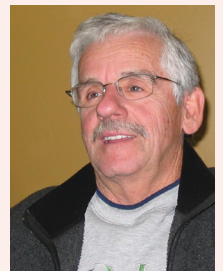
Mario Rozon (à droite) et son copain, Jocelyn

I-L EXPRESS - Si on t'offrait de déménager, dans quel coin aimerais-tu t'installer?

M-R - Personnellement, mon rêve serait de retourner dans la région de Lachute où j'ai été élevé. Mais je suis bien ici. On m'a déjà offert de déménager dans un logement neuf et j'ai refusé. Cependant, il y a longtemps que nous voulions déménager au rez-de-chaussée pour profiter de la cour où notre petit chien pourrait s'ébattre en toute liberté. Ce sera chose faite dans quelque temps puisque le locataire actuel s'en va et nous pourrons donc emménager et profiter de cette cour où j'ai moi-même posé le gazon.

MERCI MICHEL

Une figure devenue légendaire pour les locataires d'Inter-Loge nous a quittés pour une retraite bien méritée. Il y a maintenant près de 20 ans que Michel Foisy s'occupe des réparations évidemment inévitables dans un parc de près de 400 logements. Michel laisse sa marque, non seulement par ses compétences, mais aussi par sa bonne humeur. Deux qualités hautement appréciées d'une personne occupant de telles fonctions. Gageons qu'avec tous ses talents et son ingéniosité, il trouvera largement à s'occuper dans les années qui viennent, années que nous lui souhaitons longues et heureuses.





Projets en cours

Projet de Lorimier/Ste-Catherine

Le 21 avril, Inter-Loge est devenue propriétaire des terrains. L'appel de soumissions aura lieu sitôt que les plans et devis préparés par le bureau d'architectes C2V (Coulloudon, Veilleux, Cloutier), seront complétés.



78 logements abordables
dont 39 subventionnés

Unités : une, deux et trois chambres à coucher
Clientèle visée: familles et personnes seules
Mise en chantier : printemps 2012

Projet Les Terrasses de l'Hibiscus

L'entente portant sur l'achat des logements et locaux a été signée le 10 mai dernier. Les travaux de démolition et de décontamination débuteront sous peu.



92 logements abordables dont au moins 46 subventionnés
Unités : studios, une et deux chambres à coucher
Clientèle visée: personnes de 75 ans et plus ou de 55 ans et plus avec problèmes d'autonomie fonctionnelle.
Nombreux services inclus au loyer. Climatisation dans tous les logements,
Mise en chantier : automne 2011

Projet Sainte-Adèle

Les plans et devis préparés par le bureau d'architectes C2V (Coulloudon, Veilleux, Cloutier), sont complétés. Les travaux de construction débuteront dans quelques mois sous la direction d'Industries Tribase Inc.

Pour information et formulaires d'inscription:

www.interloge.org info@interloge.org

(514) 522-2107 poste 221

Chronique de Marlyne



Nom : **Marlyne Laurin**

Occupation : **Responsable de la location et des relations avec les locataires.**

Pour la joindre : **514-522-2107, poste 222**

Comme à chaque année, vers cette même date, nous entamons la période du *remue-ménage*; certaines personnes nous quittent, d'autres commencent une tranche de leur vie dans un de nos logements.

Départs

À ceux et celles qui nous quittent, je veux vous dire que j'espère que vous avez apprécié votre séjour chez nous. Malgré les difficultés à se trouver un logement convenable, j'espère que vous avez trouvé l'endroit qui vous convienne et, si un jour, il vous venait à l'idée de revenir avec nous, n'hésitez pas à me contacter.

Arrivées

Aux personnes qui emménagent chez nous, je veux d'abord souhaiter la bienvenue. Vous occupez maintenant un logement de qualité à prix abordable, deux objectifs qui sont au cœur même de la mission d'Inter-Loge. Pour atteindre ces résultats, Inter-Loge se doit d'avoir une gestion rigoureuse. Dans cet esprit, je tiens à vous préciser que si, à certains moments, vous éprouviez des difficultés à acquitter votre loyer le 1^{er} du mois, il est impératif de prendre contact avec moi afin que nous convenions d'un arrangement.

Appareils de climatisation

Les beaux jours sont à nos portes et plusieurs personnes souhaitent garder leur logement au frais. Cependant, il faut savoir que les climatiseurs de fenêtre doivent être installés selon les normes sous peine d'être enlevés sur ordre du propriétaire. L'appareil doit être déposé sur une base solide et légèrement incliné vers l'extérieur pour évacuation convenable des eaux de ruissellement. De plus, la partie supérieure de la fenêtre, qui n'est pas obstruée par le climatiseur, doit recevoir une feuille de plexiglas rigide transparent et non une simple pièce de bois. À noter que vous devez aviser Inter-Loge avant l'installation de l'appareil et si vous occupez un logement où le coût de l'électricité est assumé par Inter-Loge, un forfait de 75 \$ est exigé pour la saison et payable au moment de l'installation.

URGENCE?

Heures de bureau: (514) 522-2107, poste 222

À tout autre moment: (514) 936-5716



Le saviez-vous?

Merci Marianne et bonne chance !

Dans le cadre du programme de Stage en milieu communautaire sous la responsabilité de M. Pierre-Claude Lafond, professeur, au cours de l'année 2010-2011, nous avons eu le privilège d'accueillir une stagiaire en droit de l'Université de Montréal. Marianne Dempsey-Nunez s'est avérée une collaboratrice très sociable et professionnelle. Toute l'équipe désire la saluer et lui souhaiter beaucoup de succès dans sa carrière.



De gauche à droite: Marianne Dempsey-Nunez, stagiaire; Safia Ramdani, accueil; Guy Germain, président du CA; Micheline Robichaud, bénévole; Margaret Bain, directrice générale; Debbie Fleurant, comptabilité.

IN MEMORIAM

C'est avec douleur que nous avons appris le décès, le 14 mars dernier à l'âge de 62 ans, de M. Michel Gendron. Michel a résidé pendant près de 40 ans dans le quartier Centre-Sud où il a œuvré dans de nombreux organismes dont la Société des services Ozanam dont il présidait toujours le conseil d'administration. Plusieurs se souviendront de lui comme de l'instigateur patient et acharné de l'Écomusée du Fier Monde, ce magnifique espace dédié à l'histoire industrielle et ouvrière du Centre-Sud de Montréal situé dans l'ancien bain Génereux (Amherst et Ontario).



Amoureux des arts et de la culture, Michel a également fondé et animé Voies culturelles des Faubourgs, cette coalition qui fait la promotion des activités culturelles dans le quartier Centre-Sud.

À sa famille et à ses nombreux collègues et amis, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Tournoi de golf

Aidez-nous à cheminer vers la victoire



**AU PROFIT DE MAP MONTRÉAL 14^e ÉDITION
VENDREDI, LE 19 AOÛT 2011
au Club de golf des Îles de Boucherville**

Pour détails et inscriptions: Mme Micheline Robichaud
(514) 522-2107 poste 227 / micheline.robichaud@interloge.org

HORAIRE D'ÉTÉ

Durant l'été, notre horaire régulier sera maintenu:
9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00, du lundi au vendredi.

Toutefois nos bureaux seront fermés les jours suivants:

24 juin (St-Jean),
08 juillet (congé du 1^{er} juillet reporté),
19 août (Tournoi de golf MAP)
5 septembre (Fête du Travail).

BON ÉTÉ



inter-loge EXPRESS

Inter-Loge Express est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action. La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

Abonnement, réception des textes et communiqués :

1503 La Fontaine, Montréal, H2L 1T7

ou info@interloge.org

Responsable de l'édition: **Louis Bériau 514-522-2107, poste 226**

Rédaction et mise en page : **Pierre G. Hamel**

mathamel@videotron.ca